HAUTE-SAÔNE Santé

L'hôpital bannit le tabac à partir du 1er janvier 2020

Le Groupe hospitalier 70 s'engage, en novembre, dans le cadre du « Mois sans tabac ». Il se prépare aussi à interdire la cigarette aux abords des hôpitaux de Lure, Luxeuil et Vesoul à partir du 1er janvier prochain. Un accompagnement sera proposé aux personnels.

Le Groupe hospitalier de la Haute-Saône propose des consultations d'aide au sevrage tabagique accessibles à tous, sans prescription médicale. Photo ER/David HANISCH

Le Groupe hospitalier de la Haute-Saône (GH70) participe à la troisième édition du « Mois sans tabac », organisé en novembre. Un stand d'information sur les possibilités d'aide au sevrage était proposé ce lundi dans le hall de l'hôpital de Vesoul. L'opération sera renouvelée le mardi 26 novembre à partir de 10 h sur le site de Lure et le vendredi 29 novembre de 11 h à 14 h 30 à l'hôpital de Luxeuil.

Les trois établissements se préparent à devenir, à partir du 1er janvier 2020, des « lieux de santé sans tabac ». L'idée : en plus de l'interdiction de fumer dans les locaux des hôpitaux, la cigarette sera aussi bannie de leurs abords directs, à l'extérieur des bâtiments. Des plaques seront posées pour informer de ce changement.

« Cela concerne les patients et les usagers comme les agents »

« L'objectif, c'est de sortir le tabagisme de l'hôpital », résume Myriam Carisey, infirmière tabacologue addictologue. « Cela concerne les patients et les usagers comme les agents. Ça ne sera pas évident à mettre en œuvre, car les gens fortement dépendants risquent d'être en difficulté. On leur viendra en aide : nous ne sommes pas gendarmes, mais promoteurs de santé. »

« Accompagner les fumeurs »

Les patients hospitalisés au GH70 peuvent déjà bénéficier d'un traitement de substitution nicotinique pour ne pas souffrir du manque quand ils sont cloués au lit. L'an prochain, cette possibilité sera généralisée.

Pour les personnels des hôpitaux, le passage en « lieu de santé sans tabac » va être anticipé. « Des temps d'échanges seront organisés pour recueillir leurs inquiétudes », indique Myriam Carisey. « S'ils le souhaitent, on pourra évaluer leur dépendance à la nicotine. On pourra aussi accompagner les fumeurs avec des traitements de substitution pour leur permettre de tenir la journée sans cigarette. » Au lancement de l'opération, patchs, gommes ou pastilles seront pris en charge par l'hôpital pour inciter les agents à franchir le pas.

Le GH70 a reçu le soutien de l'Agence régionale de santé Bourgogne Franche-Comté dans cette démarche. Une enveloppe de 205 000 € lui a été attribuée pour financer le projet durant trois ans. L'hôpital de Gray, qui intégrera le GH 70 au 1er janvier 2020, est déjà « lieu de santé sans tabac » depuis le 31 mai 2017.

Guillaume MINAUX

Pour tout renseignement sur l'aide au sevrage tabagique au Groupe hospitalier de la Haute-Saône, appeler Myriam Carisey du lundi au vendredi à Lure (03 84 62 43 97) et le mercredi après-midi à Vesoul (03 84 96 69 81).